

Qu'en est-il de la Somalie? Combien la communauté internationale devrait-elle dépenser pour mettre fin à la famine et au désespoir d'un pays qui n'a pas de gouvernement, pas de structures sociales qui fonctionnent et qui est terrorisé par des bandes de hors-la-loi?

Quel prix le monde paierait-il pour l'établissement d'une paix durable au Moyen-Orient? Ou au Cambodge? Ou en Haïti?

Nous nous ne livrons pas à la diplomatie du «carnet de chèques», mais en cette période de restrictions budgétaires pour tous les gouvernements, nous faisons face à d'énormes défis en matière de politique étrangère et d'aide humanitaire.

L'ONU, que le Canada appuie philosophiquement et financièrement depuis sa création, est constamment au bord de la ruine. Certains pays ne peuvent payer, d'autres refusent de payer - ce qui augure mal pour sa survie financière.

À l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada maintiendra ses pressions en faveur de la réforme de cette organisation vitale et, par l'exemple et la persuasion, tentera d'en stabiliser la situation financière.

Toutefois, la réforme des organisations mondiales n'est qu'une partie de la tâche. Nous devons trouver un moyen d'accroître ce qu'Adam Smith a appelé la «richesse des nations» parce que la pauvreté, le désenchantement et le désespoir sont presque toujours la cause des guerres civiles et des conflits internationaux.

Le commerce international est le moyen le plus évident de créer de nouvelles richesses dans les divers pays. Le Canada a rejeté les arguments sans profondeur des partisans du protectionnisme et opté pour le libre-échange avec les États-Unis, avec les États-Unis et le Mexique et avec la communauté internationale dans son ensemble par l'élargissement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Malgré tous les détracteurs de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, nous continuons d'afficher un excédent commercial important et croissant avec notre voisin du sud. Notre réussite sur le plus gros marché du monde nous a préparés à rechercher de nouvelles possibilités dans d'autres régions.

L'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA), que nous avons conclu avec les États-Unis et le Mexique, est en réalité un «raffinement» de l'ALE, puisqu'il en précise davantage certains éléments, par exemple les règles d'origine, et en renforce d'autres aspects importants, comme la protection de l'environnement; sans compter qu'il vient ajouter 86 millions de consommateurs au marché.